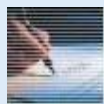




Flash d'information n° 307 du 12 juin 2018

Statut & Carrière

Arrêtés d'avancements d'échelons 2ème semestre...



Les arrêtés d'avancements d'échelons à cadence unique sont en cours d'acheminement.

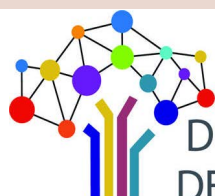
Au total, **255** collectivités et établissements publics sont concernés et **854** arrêtés ont été édités pour cette période.

Les CAP spéciales avancements de grades et promotions internes auront lieu le **lundi 25 juin 2018** ; vous recevrez les résultats dans la 1ère quinzaine de juillet

✉ Stéphanie FONTAINE
02.48.50.82.55
stephanie.fontaine@cdg18.fr

Bilan Social

Le point sur le Bilan Social 2017...



DONNÉES SOCIALES 2017 DES CENTRES DE GESTION

Mis en ligne le :
31 mai 2018

Expiration le :
30 septembre 2018

Suite aux retours de plusieurs Bilans Sociaux, nous avons constaté que certaines saisies sont incomplètes, pensez donc à valider les rubriques (sans oublier les parties RASSCT et Handitorial) en

complétant les indicateurs puis enregistrer chacun d'eux en cliquant sur

[Enregistrer](#)

Pensez également à corriger les incohérences avant de nous transmettre votre Bilan Social.

Dans le cas contraire votre Bilan Social 2017 sera refusé.



Le site Données Sociales n'est pas compatible avec le navigateur Internet Explorer.

Utilisez Chrome ou Firefox

Rappel : le **pré-remplissage de votre bilan social** à partir d'une extraction de vos données **issues de votre déclaration N4DS (option fortement conseillée)**, ce qui permet en quelques secondes de recueillir des données sur l'ensemble des agents titulaires et contractuels.



Note : **Pour une collectivité sans agent en 2017** (voir pages 62 et 63 du guide) :

Vous vous connectez sur le site avec l'identifiant et le mot de passe.

Vous remplissez les coordonnées obligatoires de la personne responsable de la saisie.

Vous cliquez sur "mon enquête 2017".

Vous cliquez sur la case à droite "générer un bilan social vide".

Vous cliquez sur "transmettre". Et c'est fini.

Vos codes d'accès à l'application "Données Sociales" vous ont été envoyés via le Flash info n° 306 du 31 mai 2018

